FORCCAST

Formation par la Cartographie des Controverses à l'Analyse des Sciences et des Techniques

Assises franciliennes de la biodiversité

Module "art oratoire, controverses, débat public"

Quel modèle agricole pour favoriser la biodiversité?

Objectifs

L'agriculture occupe **près de la moitié de la surface** de l'Ile-de-France. La culture du blé à elle seule occupe 20% du territoire francilien, soit la même proportion que les espaces urbanisés. Ainsi, même si son apport au PIB régional est faible (seulement 2% du total), l'agriculture a un rôle déterminant dans les paysages et l'environnement régional.

L'agriculture est un élément essentiel, mais non le seul, du modèle alimentaire territorial. En lle-de-France, ce modèle est marqué par une véritable divergence entre l'offre et la demande. La production est massive en termes de céréales et de sucre (betteraves), mais très limitée pour les produits laitiers, les fruits, et la viande. La région est donc à la fois une grande exportatrice (4e région exportatrice de France) et grande importatrice pour nourrir ses 12 millions d'habitants : 98% de la nourriture consommée dans la région est importée.

D'un point de vue environnemental, **les critiques faites à l'agriculture sont bien connues.** On cite souvent l'utilisation des produits phytosanitaires et la contribution au changement climatique... Il faut aussi avoir en tête que le secteur agricole subit les pollutions et conséquences néfastes des autres secteurs : artificialisation des sols, nécessaire adaptation au changement climatique. Notre débat abordera l'ensemble de ces questions environnementales sous l'angle particulier de la **biodiversité**. Ses objectifs sont :

- Cartographier l'agriculture en Ile-de-France, et les acteurs qui la portent
- Comprendre les défis auxquels elle fait face d'un point de vue de la biodiversité
- Analyser les différents modèles agricoles alternatifs, leurs apports pour l'environnement et leurs limites.

Question / problématique?

Quel modèle agricole pour favoriser la biodiversité?

Ressources générales pour débuter

Ministère de l'agriculture : https://agriculture.gouv.fr

Les enjeux du débat

1° Cartographier l'agriculture en Ile-de-France et ses acteurs

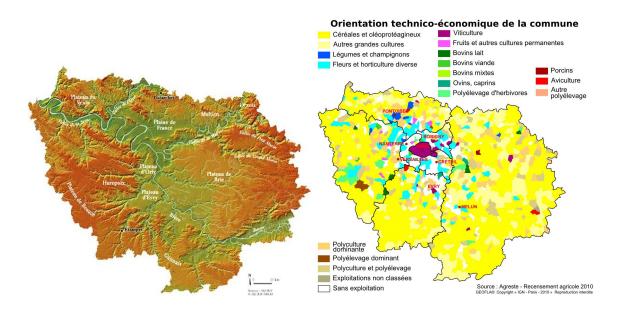
Le territoire francilien offre d'importants atouts pour la production agricole

Grâce à un sol au limoneux épais et un climat océanique, le bassin parisien est souvent décrit comme l'une des meilleures terres à blé du monde. Au-delà du blé, il est favorables à de nombreuses cultures, faisant de l'Ile-de-France une région agricole majeure à l'échelle européenne.

L'Ile-de-France est spécialisée dans la production végétale

La production en Ile-de-France se distribue globalement en deux cercles concentriques autour de Paris.

Dans la petite couronne, les résidus d'espaces agricoles sont majoritairement occupés par du **maraîchage** (fruits et légumes) et des **cultures spécialisées** comme l'arboriculture et l'horticulture. Dans la grande couronne, les grandes cultures sont en revanche consacrées aux **oléagineux**, **betteraves**, et surtout aux **céréales**. Dans leur ensemble, les exploitations sont ainsi fortement spécialisés dans la culture végétale, au détriment de l'élevage et de la production laitière.



Carte géologique de l'Ile-de-France (source : Institut d'aménagement et d'urbanisme) et carte de la répartition des cultures (ministère de l'agriculture, 2010).

Les exploitations agricoles sont généralement des monocultures intensives

La production francilienne est principalement le fait de **grandes exploitations en monocultures**, cultivées intensivement.

La **taille moyenne des exploitations** en Ile-de-France est ainsi supérieure à la moyenne nationale : 40% font entre 100 et 200 hectares, contre 14, 8% au niveau national ; 20% dépassent les 200 hectares, contre 4,3% pour la moyenne nationale (source : FDSEA).

D'un point de vue économique, même si la part de l'agriculture est faible dans le PIB francilien, les **chiffres en termes absolus sont impressionnants** : plus de 5000 exploitations agricoles, et un chiffre d'affaires de **1 milliard d'euros par an**, faisant de l'Ile-de-France la première région agricole française (source : FDSEA).

2° Comprendre les critiques faites au modèle agricole et les défis à relever

Une agriculture qui ne favorise pas la biodiversité

Par définition, l'agriculture repose sur une **sélection** des plants les plus productifs, originellement de manière empirique. Par essence, l'agriculture implique donc une perte de réduction de la diversité génétique des plantes cultivées. Cette diversité génétique, au même titre que la diversité entre les espèces, est pourtant partie intégrante de ce qu'on appelle la "biodiversité".

La recherche de **productivité** dans un modèle économique compétitif accentue cette sélection. Elle accentue aussi la **spécialisation des territoires sur les cultures les plus performantes.** En Ile-de-France, 42% de la surface agricole utile est ainsi consacrée à sa spécialité, le blé tendre. La biodiversité cultivée de l'Ile-de-France, qui a fait historiquement sa richesse alimentaire (fromage de Brie, miel du Gâtinais, mouton d'Ile de France, mouton mérinos de Rambouillet, poule du Gâtinais...) est donc moins une réalité aujourd'hui.

Ce sont enfin les **pratiques agricoles** qui peuvent nuire aux écosystèmes :

- Le **labour**, très fréquemment utilisé, a des conséquences négatives sur les micro-organismes du sol. Il est par ailleurs à l'origine d'importants rejets en CO2.
- Les phytosanitaires (engrais chimiques et pesticides) ont un impact avéré : l'utilisation des pesticides diminue de plus de 10% en moyenne la richesse en oiseaux¹.
- Enfin, la disparition des haies (et autres arbres isolés, et bandes enherbées) dans les paysages en open-field ont des conséquences majeures. Les haies sont en effet des niches écologiques indispensables à certaines espèces, notamment les oiseaux. Leur disparition implique donc une perte notoire pour la biodiversité (Source: IAU, 2015).

¹ Chiron, Francois, Chargé, Rémy, Julliard, Romain, Jiguet, Frédéric, Muratret, Audrey, "Pesticide doses, landscape structure and their relative effects on farmland birds", Agriculture, Ecosystems & Environment, vol. 185, 2014

<u>L'agriculture francilienne fait face à l'artificialisation des sols</u>

La surface agricole de l'Ile-de-France tend à diminuer sur la période récente. Dans les quinze dernières années, 250 exploitations ont ainsi disparu en Ile-de-France, impliquant la perte de **30 000 hectares de surface agricole**.

La pression foncière, très intense dans la région, l'explique en grande partie. Elle a impliqué d'exproprier de nombreux agriculteurs péri-urbains, qui proposaient des cultures maraîchères variées. Ainsi, ne serait-ce que sur le plateau de Saclay, 1 000 hectares ont par exemple été urbanisés au cours des trente dernières années.

L'agriculture et le changement climatique

L'agriculture est souvent pointée du doigt pour sa contribution au réchauffement climatique : elle est responsable de 14% des émissions de gaz à effet de serre à l'échelle mondiale, selon <u>l'OCDE</u>. Ces émissions sont particulièrement forte dans le cas de l'agriculture conventionnelle (labourage) et de l'élevage (rejets de méthane).

Mais le secteur agricole est aussi une victime directe du changement climatique, qui affecte beaucoup son fonctionnement : sécheresses, récoltes plus précoces... Pour lutter contre les impacts du réchauffement, des cultures variées sur un petit espace sont préconisées. Or, cette variété est précisément en chute en lle-de-France².

3° Analyser les modèles agricoles alternatifs et leurs limites

L'agriculture biologique.

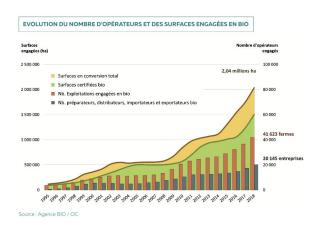
La production en <u>agriculture biologique</u> exclut la plupart des produits chimiques de synthèse, les OGM et l'emploi des intrants. Elle exclut également l'irradiation, méthode controversée de conservation par des rayonnements.

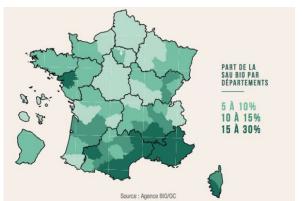
En 1980, la loi d'orientation agricole (LOA) a été la première reconnaissance légale de l'agriculture biologique en France. Aujourd'hui, le bio est encadré par un règlement européen de 2007, qui décrit précisément les pratiques autorisées et interdites en agriculture biologique, et les modalités de contrôles de celles-ci. Ces contrôles permettent aux agriculteurs concernés d'obtenir le label européen d'agriculture biologique.

L'agriculture biologique connaît une **expansion en France** depuis quelques années : elle représente aujourd'hui 7,5% de la surface agricole utile nationale. En particulier, l'année 2018 a été un <u>"record" dans l'augmentation</u> de la production bio.

Dans la **région Ile-de-France, le bio demeure pourtant assez peu présent.** La différence avec le Sud de la France notamment est flagrante. Les marges de progression en la matière sont donc importantes.

² IAU, IDF. Une métropole à ma table. L'Ile-de-France face aux défis alimentaires. Les Cahiers, n° 173, mars 2017.





Evolution et répartition de la production biologique en France en 2018. Source : Agence Bio.

<u>L'agro-écologie</u>

L'agro-écologie est un courant de pensée et un ensemble de pratique visant à concilier l'agriculture et l'écologie. Contrairement au biologique, elle ne correspond pas à un label qui peut être attribué sur la base de critères stricts.

Sa vision se veut plus générale, intégrante que le biologique, parfois vu comme trop concentré sur la question des pesticides au détriment d'autres enjeux. Dans une démarche agro-écologique, on défend par exemple l'introduction d'animaux d'élevage à proximité des cultures plantées pour augmenter la biodiversité des champs. Cela peut donc favoriser les rendements sans nécessiter d'intrants. Dans cette perspective, l'agro-écologie recommande donc de maintenir ou renforcer l'élevage dans les territoires agricoles (ce qui va à l'encontre de préconisations de certaines ONG, voir la partie "Acteurs").

Les circuits-courts, la consommation locale.

Signe de la mondialisation, la distance parcourue par les aliments consommés en lle-de-France ne cessent d'augmenter. Au cours des deux derniers siècles, la distance moyenne d'approvisionnement en ile de France est passée de 150 à 660 km (Billen, 2011).

Les modèles de consommation agricole en circuits courts visent à réduire les pollutions des transports et les intermédiaires entre agriculteurs et consommateurs. C'est avantageux économiquement pour ces deux types d'acteurs, mais évidemment dommageable pour le secteur de la distribution et de la transformation alimentaire.

Toutefois, la consommation en circuit court concerne aujourd'hui de très faibles quantités (8% du marché alimentaire français³), qui ne remettent pas en cause la viabilité du secteur économique agro-industriel.



Alfred Sisley. Champs de blé, Coteaux d'Argenteuil. Huile sur toile, 50 x 73 cm, 1873. Hambourg, Kunsthalle.

Acteurs emblématiques et arguments mobilisés

1° Les exploitants agricoles et leurs représentants (FNSEA, FDSEA, syndicats spécialisés, chambre d'agriculture)

La <u>Fédération nationale des syndicats des exploitants agricoles</u> (FNSEA) est le syndicat qui défend les agriculteurs à l'échelle nationale. Elle relayée sur les territoires par des fédérations régionales et départementales ; en l'occurrence par la **FDSEA lle-de-France**.

La FNSEA met en avant les services que rendent les agriculteurs dans la gestion de la biodiversité. Le syndicat souligne que l'exploitation agricole est indispensable à la gestion des espaces ruraux. Ce sont en effet les agriculteurs, présents sur place, qui entretiennent les prairies permanents, les haies, et les bosquets, qui ont un rôle

³ Ritzenthaler, Albert, « Les circuits de distribution des produits alimentaires », Les avis du CESE, n° 2016-03, mai 2016

important pour capter le dioxyde de carbone de l'atmosphère. Ils mènent donc un travail, souvent invisible mais indispensable pour favoriser la biodiversité animale (source : FDSEA).

Le syndicat souligne aussi que nombre d'agriculteurs sont engagés dans le soutien à la biodiversité, au-delà de leurs obligations légales. La FNSEA se félicite ainsi du nouvel outil des <u>paiements pour services environnementaux</u> (voir le paragraphe 6°), qui permet d'accompagner financièrement les agriculteurs qui font des efforts particuliers en ce sens. Selon le syndicat, ce type de dispositifs devrait être généralisé, et même étendu à l'échelle européenne.

La FNSEA et la FDSEA se plaignent également de <u>l'agri-bashing</u>, c'est-à-dire les actions violentes contre les agriculteurs de la part d'opposants au modèle agricole conventionnel. Selon eux, ces actions sont de nature à faire vivre l'ensemble des agriculteurs dans un climat de peur continue.

A noter que d'autres syndicats défendent les agriculteurs : les <u>Jeunes Agriculteurs</u>, <u>l'AGPB</u> (association générale des producteurs de blé et autres céréales), la <u>Confédération générale des planteurs de betteraves</u>, <u>Sauvons les fruits et les légumes de France</u>. Ces syndicats ont des intérêts plus spécialisés que ceux de la FNSEA, mais adoptent généralement la même position qu'elle dans les débats nationaux.

La <u>Chambre régionale d'agriculture</u> est un autre acteur de soutien aux agriculteurs, qui a davantage un rôle de conseil agronomique, technique que de lobbyiste. Il lui arrive toutefois de s'exprimer sur des sujets plus politiques, comme l'«agribashing».

2° Les acteurs promouvant l'agriculture biologique

L'<u>Agence Bio</u> est un groupement d'intérêt public qui vise au développement de l'agriculture biologique en France. S'appuyant sur les <u>rapports de l'ITAB</u> (institut technique de l'agriculture biologique), elle souligne les apports que représentent le bio pour la biodiversité.

- La réduction de l'utilisation des pesticides a un impact immédiat sur les populations d'insectes, menacés à l'échelle mondiale.
- Elle permet une meilleure qualité des **sols** : taux de matière organique plus élevé, activité plus intense des vers de terre et champignons.
- Elle induit aussi une plus grande qualité des **eaux** favorisant la biodiversité aquatique.

Par ailleurs, une grande quantité de travaux scientifiques et d'études ont montré les avantages de l'agriculture biologique⁴. Celle-ci est promue par les ministères de l'agriculture et de la transition écologique, par les acteurs européens (les subventions de

⁴ Par exemple : Sauphanor, B. et al. "Protection phytosanitaire et biodiversité en agriculture biologique. Le cas des vergers de pommiers.", Innovations agronomiques, 2009.

la PAC étant de plus en conditionnée à une utilisation limitée des pesticides). Elle est également promue par de nombreuses ONG et associations de la société civile.

3° Les représentants de l'industrie agro-alimentaire

Le <u>secteur de la chimie</u>, en particulier les producteurs de pesticides, est également une partie prenante essentielle du modèle agricole francilien. <u>Monsanto</u> (désormais détenu par Bayer) par exemple emploie près de 500 personnes en France.

Les industriels du secteur sont regroupés dans un syndicat, <u>l'Union des Industries de la Protection des Plantes</u>, qui souligne que le secteur des phytosanitaires permet d'employer plus de 5000 personnes à l'échelle nationale.

Les controverses sur l'impact sanitaire de ses produits (en particulier du **glyphosate**) sont bien connues. Mais d'un point de vue environnemental, les producteurs de pesticides peuvent également souligner les **limites des modèles alternatifs** comme l'agriculture biologique :

- Si elle préserve mieux la biodiversité à l'échelle du champ, ce n'est pas toujours le cas à l'échelle des exploitations agricoles entières. En effet, à cette échelle, la biodiversité dépend davantage de la densité en haies que du choix entre biologique et conventionnel⁵.
- Le biologique pourrait aussi avoir un impact limité sur le changement climatique, voire négatif. En particulier, une étude publiée dans la revue Nature en 2018⁶ a montré que le biologique nécessitait de plus grandes surfaces de culture que le conventionnel, et pouvait donc contribuer davantage à la déforestation et au changement climatique.

Le modèle agricole francilien comprend également le <u>secteur de la distribution et de la transformation alimentaire</u> :

- Du point de vue de la distribution, le marché international de <u>Rungis</u>, plus grand marché de gros en Europe, est un acteur économique francilien majeur, représentant plus de 12 000 emplois.
- D'importantes industries de transformation agro-alimentaires sont également implantées en Ile-de-France. Le secteur des industries agro-alimentaire, représenté par l'<u>ARIA</u>, compte près de 50 000 établissements et 450 000 salariés, soit 10% de l'emploi en Ile-de-France.

⁶ Searchinger, Timothy, "Assessing the efficiency of changes in land use for mitigating climate change", Nature n° 564, 2018.

⁵ Schneider, M. K. et al. Gains to species diversity in organically farmed fields are not propagated at the farm level. Nat. Commun. 5:4151 doi: 10.1038/ncomms5151 (2014).

 Ces acteurs peuvent souligner les limites des modèles en circuits-courts. En effet, des études scientifiques menées par Elmar Schlich⁷ ont provoqué une controverse sur ce sujet. Elles ont montré que leur impact, loin d'être positif dans tous les cas, dépendait fortement des cultures considérées et du moyen de transport concerné.



L'ancienne usine Menier à Noisiel (Seine-et-Marne), actuel siège du groupe Nestlé France.

4° Les acteurs scientifiques (INRA, AgroParisTech)

L'Institut National de Recherche Agronomique (INRA) est le centre de recherche national dédié à l'agriculture. Traditionnellement, l'INRA a été moteur dans la promotion d'une agriculture intensive, dans laquelle la science est au service d'une production toujours plus importante quantitativement.

Depuis peu, l'INRA mène toutefois des <u>recherches sur les relations entre agriculture et biodiversité</u>. Elle joue un rôle moteur dans la production de connaissances nécessaire à la définition d'une agriculture respectueuse de la biodiversité. L'INRA est par ailleurs un des membres fondateurs de la Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité.

A ses côtés, **AgroParisTech** est la grande école d'ingénieur spécialisée dans l'agronomie. Agroparistech mène entre autres des recherches sur les modèles agricoles alternatifs, et notamment sur l'agriculture urbaine⁸.

5° Le ministère de l'agriculture et de l'alimentation

Le <u>ministère de l'agriculture et de l'alimentation</u> défend avant tout la **compétitivité** de l'agriculture française et des industries agro-alimentaires. Son objectif est la contribution de ce secteur au **PIB et aux exportations françaises,** et une juste rémunération des agriculteurs ; ce dernier point étant l'objet de la loi Egalim de 2018. Le ministère défend également les intérêts français dans les négociations européennes, en

⁷ Schlich Elmar., Fleissner Ulla, "Comparison of Regional Energy Turnover with Global Food", International Journal of Life Cycle Assessment, vol 8, Juillet 2003.

⁸ Le toit de l'école est d'ailleurs cultivé en agriculture urbaine. Pour plus de détail, voir le dossier sur ce sujet.

particulier sur la réforme de la PAC post-2020. Son objectif est de limiter la réduction des moyens alloués à la PAC, politique européenne dont la France est bénéficiaire nette.

Le ministère de l'agriculture affiche également un soutien à l'agriculture biologique, et contribue à réguler ce secteur.

Dans ce cadre, il assure la tutelle de <u>l'institut national de l'origine et de la qualité</u> (INAO), qui gère les signes d'identification de l'origine et de la qualité des produits en France : label AB pour le bio, mais aussi labels AOC, AOP... Elle accompagne et soutient les agriculteurs engagés dans ces démarches, mais encadre aussi strictement les normes qui s'y appliquent. En Juillet 2019, l'INAO a par exemple voté une nouvelle règle encadrant la production de légumes en agriculture biologique, <u>qui limite le chauffage des serres dans ce cadre.</u> Cela représente une contrainte supplémentaire pour les agriculteurs concernés, mais contribue à rendre crédibles les différents labels.

Le ministère de l'agriculture et de l'alimentation est représenté sur le territoire francilien par la <u>Direction Régionale et Interdépartementale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt</u> (DRIAAF).

6° Le ministère de la transition écologique et solidaire

Le ministère de la transition écologique a pour objectif principal de réduire les impacts environnementaux des activités économiques, dont l'agriculture. Il est à l'origine de la loi de Reconquête de la Biodiversité de 2016, dernière grande loi adoptée sur le sujet.

Les objectifs et pistes d'action du ministère dans la mandature actuelle sont recensées dans le <u>Plan biodiversité de 2018</u>, qui aborde entre autres le sujet de l'agriculture :

- Objectif d'augmentation de la surface agricole biologique, pour atteindre 15% en 2022.
- Intégration de critères de gestion de la biodiversité dans les labels de qualité d'origine (AOC, AOP).
- Réduction de l'usage des pesticides : fin aux usages principaux du glyphosate en 3 ans, à la totalité des usages en 5 ans. La séparation nette des activités de vente de produits phytosanitaires et conseil agricole (qui sont aujourd'hui assurées par les mêmes personnes) doit aussi permettre de réduire leur usage.
- Recenser et diffuser les méthodes traditionnelles alternatives aux phytosanitaires et médicaments vétérinaires.
- Associer davantage les agriculteurs à la protection de la biodiversité. C'est le sens du nouvel outil des PSE (paiements pour services rendus environnementaux), qui disposent d'un budget de 150 Millions d'euros pour la période 2018-2021. Cet outil permet de subventionner un agriculteur quand la gestion de son exploitation est favorable à la biodiversité, au-delà des normes obligatoires : préservation des prairies, plantation de haies, restauration de mares...

 Achever le travail de la loi de reconquête de la biodiversité de 2016, qui a interdit les insecticides néonicotinoïdes, en rendant illégales toutes les substances qui ont des effets similaires.

A noter que la loi de 2016 ne comprend finalement pas de dispositions pour limiter l'importation de l'huile de palme (dites "taxe nutella"). Si ces dispositions ne concernent pas directement le territoire français, elle sont toujours réclamées par les associations écologistes, dans un objectif de préservation de la biodiversité à l'échelle mondiale.

Le ministère de la transition écologique et solidaire est représenté sur le territoire francilien par la <u>Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie</u> (DRIEE).

7° Le conseil régional d'Ile de France

Le Conseil régional joue un rôle important dans le soutien à l'agriculture francilienne. Les régions sont en effet des éléments essentiels de la **politique économique** dans tous les secteurs, y compris agricole. En outre, en tant que grande collectivité publique, le Conseil régional a un budget à attribuer pour **accélérer la transition écologique** de l'économie.

L'action actuelle du conseil régional régional en faveur de l'agriculture est résumée dans le <u>Pacte agricole 2018-2031</u>. Le financement prévu pour la première partie du Pacte (2018-2022) est de 150 millions d'euros au total, soit 30 millions d'euros annuels. Le pacte se décline en 5 grands axes :

- Préserver les terres de l'artificialisation. Pour cela, un fonds de portage est créé pour faciliter l'installation d'exploitants agricoles qui ne peuvent pas acheter tout de suite leurs fermes. Ce fonds permettra aussi de stocker des parcelles jusqu'à 2 ans si aucun projet d'installation n'est prévu dans l'immédiat.
- Soutenir l'installation de jeunes agriculteurs par une subvention spécifique, et un accompagnement sur la formation et l'apprentissage.
- Aider à la diversification des exploitations (seules 10% des exploitations franciliennes étant diversifiées actuellement). Cela implique notamment la construction d'une filière de l'élevage francilien : agneaux, aviculture, bovins... La région entend aussi élaborer un nouveau dispositif d'aide au maintien à l'agriculture biologique pour compenser en partie le retrait de l'Etat, avec pour objectif de parvenir à 25% des surfaces en 2030, contre 2% en 2015.
- Accompagner la transition écologique et énergétique, notamment en développant une filière des matériaux biosourcés.
- Favoriser le "manger francilien", avec un objectif de 100% des lycées approvisionnés en circuit court en 2024.

On le voit, le Pacte agricole francilien soutient la transition écologique du secteur, mais aussi son dynamisme économique, et l'attractivité du territoire pour les jeunes

travailleurs. L'augmentation de la surface cultivée en bio est ainsi mentionnée, mais n'apparaît pas comme un des axes centraux du plan.

8° Les associations écologistes généralistes et spécialisées

Certaines associations environnementalistes ont une vision à très grande échelle des enjeux agricoles. C'est le cas du WWF et de Greenpeace, qui pensent ces sujets dans l'espace mondialisé.

Greenpeace rappelle ainsi que l'agriculture européenne est extrêmement dépendante des productions des autres continents. Dans un rapport publié en juin 2019, Greenpeace souligne encore cette dimension globale des enjeux agricole. Une de ses principales revendications est la limitation de la consommation de viande en Europe. L'élevage implique en effet des émissions de gaz à effet de serre élevées, et surtout une déforestation importante dans les pays du sud pour la culture du soja. Cette analyse à l'échelle globale ne prend donc pas en compte les avantages que peut avoir l'élevage pour la biodiversité à l'échelle d'une exploitation ou d'une région.

WWF France défend également un changement majeur dans les systèmes agricoles mondiaux : réduction drastique de l'utilisation des pesticides, production plus locale, moindre mécanisation, développement de la permaculture. Son approche est toutefois plus réformiste que celle de Greenpeace. Concernant l'huile de palme, WWF France a par exemple de participer à l'initiative RSPO, menée par des industriels et qui vise à limiter ces impacts sur la déforestation et la biodiversité. Elle n'est donc pas opposée au principe même de l'utilisation de cette huile. De même à l'échelle française et francilienne, son approche est plus conciliante que celle de Greenpeace.

D'autres associations écologistes, plus locales, travaillent sur la biodiversité dans le cadre français ou franciliens.

Le <u>Réseau Semences Paysannes</u> par exemple défend la biodiversité cultivée sur le territoire, en animant un réseau d'agriculteurs engagés dans l'utilisation de semences libres de droit, sélectionnées dans les jardins de manière naturelle. Ces semences, contrairement à celles provenant des grands groupes industriels, sont peu demandeuses en intrants et permettent une grande biodiversité génétique dans les plantes cultivées. Le Réseau Semences Paysannes estime qu'elles sont un moyen indispensable pour assurer la souveraineté alimentaire des pays du Nord et du Sud, et rendre l'agriculture résiliente au changement climatique.

L'association <u>Nous voulons des coquelicots</u> s'est créée récemment, à la suite du livre du même titre publié par le journaliste Fabrice Nicolino en 2018. L'association milite pour une interdiction de tous les pesticides, quels qu'en soient les usages.

Ces associations s'opposent généralement à l'agribashing, ou actions individuelles violentes contre des agriculteurs, du fait de leur utilisation de pesticides. <u>Générations futures a ainsi réagi</u> à l'agression d'un agriculteur dans l'Ain.

Arènes et objectifs du débat

Le débat est un colloque organisé par l'INRA et AgroParisTech, dans leurs locaux historiques du 5ème arrondissement. Le colloque porte sur les relations entre agriculture et biodiversité en Ile-de-France. L'objectif de l'INRA est de présenter les connaissances scientifiques en la matière, et de dresser un bilan des politiques publiques en la matière. Cela doit permettre d'informer le public (le colloque est ouvert à tous les citoyens intéressés) et d'ouvrir la voie vers une future recherche académique qui portera sur l'effectivité de l'action publique en faveur de l'agriculture durable.

1° La première partie du débat (environ 30% du temps) est animée par les membres de la table ronde du colloque, positionnés si possible sur l'estrade. La table ronde réunit des représentants de l'INRA, d'Agro Paris Tech, du Conseil Régional, du ministère de l'agriculture et du ministère de la transition écologique.

- L'INRA et Agro Paris Tech ouvrent le colloque. Ils présentent d'abord les objectifs du colloque, puis brièvement l'état des connaissances scientifiques en matière d'impact environnemental de l'agriculture (évoquant très rapidement le climat puis un peu plus en détail les enjeux de biodiversité). Ils décrivent en quelques mots le système agricole et alimentaire francilien. A la fin de son intervention, le représentant de l'INRA et AgroParisTech invite les autres participants de la table à s'exprimer, s'il le veut en désignant dans quel ordre.
- Au moment de son intervention, le Conseil régional souligne les importantes difficultés auxquelles l'agriculture d'Ile-de-France fait face, et qui provient en partie de contraintes extérieures au territoire : changement climatique, complexité de la PAC, baisse du soutien de l'Etat en matière d'agriculture biologique... Il souligne également l'implication du Conseil régional pour la transition écologique de l'agriculture et ses succès récents.
- Le ministère de l'agriculture et de l'alimentation met quant à lui en avant les progrès réalisés par l'agriculture française en matière de respect de l'environnement. Il se félicite du fait que la France demeure une grande nation agricole et que la PAC se modernise. Il marque son soutien à toutes les formes d'agricultures alternatives et soulignent que leur impact doit effectivement être évalué régulièrement par des scientifiques. Il souligne également son intérêt pour les recherches scientifiques s'appuyant sur le travail de terrain des agriculteurs.
- Le ministère de la transition écologique et solidaire rappelle à quel point la Biodiversité fait partie des priorités du gouvernement, comme l'atteste le Plan Biodiversité de 2018, qui traite notamment les enjeux agricoles. Le ministère souligne que des connaissances scientifiques sans cesse actualisées sont effectivement nécessaires pour mener à bien la transition écologique du secteur agricole (comme des autres secteurs économiques) et mettre fin à l'éco-scepticisme.

- 2° Au cours de la seconde partie (environ 65% du temps) tout le public dans la salle intervient, bien sûr sans tour de paroles. Les acteurs présents questionnent et interpellent les participants de la table ronde qui peuvent approfondir leur première intervention et plus globalement cherchent à défendre leurs revendications.
 - Les représentants de la FNSEA soulignent un désaccord avec la vision dominante du colloque, qui tend à diaboliser les agriculteurs et à oublier qu'ils sont indispensables à la vie dans les territoires ruraux, et à la gestion des écosystèmes franciliens tels qu'ils existent aujourd'hui. Ils mettent en avant les dispositifs volontaires de protection de la biodiversité dans laquelle sont engagés de plus en plus d'agriculteurs, et qui sont soutenus par le ministère. Ils soulignent qu'ils ne sont pas opposés à l'agriculture biologique, mais que celle-ci représente des surcoûts est nécessaire d'accompagner par des subventions gu'il supplémentaires aux agriculteurs - ce qui ne semble pas d'actualité dans un contexte où les aides au maintien à l'agriculture biologique ont été réduites. Ils mettent aussi en avant les doutes scientifiques qui existent quant aux bienfaits absolus de l'agriculture biologique et des circuits courts pour la biodiversité; rappelant qu'une agriculture conventionnelle menée de manière raisonnée et équilibrée peut s'avérer plus vertueuse. La FNSEA rappelle son inquiétude de voir les subventions de la PAC diminuer pour les agriculteurs français. Ils craignent également qu'une éco-conditionnalité accrue de la PAC s'accompagne de davantage de complexité pour les agriculteurs. Enfin, ils interpellent sur l'agri-bashing auquel certains agriculteurs font face et appelle à une action publique pour les faire cesser.
 - L'Agence Bio rappelle avec fermeté tous les avantages que représente l'agriculture biologique pour la biodiversité (et le climat), et rappelle que ces avantages sont prouvés scientifiquement. Elle salue les objectifs fixés par les pouvoirs publics en matière d'augmentation de la surface cultivée en biologique mais rappelle que ces objectifs doivent s'accompagner de soutien financier et de mesures d'aides concrètes aux agriculteurs. L'Agence Bio rappelle qu'elle condamne fermement toute forme d'agri-bashing.
 - Greenpeace regrette que le débat se porte uniquement sur le territoire francilien, alors que les enjeux débattus sont globaux. Il souligne les conséquences environnementales désastreuses de l'agriculture sur le climat et la biodiversité et appelle à des mesures drastiques pour les limiter. Il est rejoint par l'association Nous voulons des coquelicots, qui souhaite l'interdiction de tous les pesticides en France. Ces mesures ne sont pas acceptables économiquement pour les représentants des agriculteurs.
- 3° A la fin des échanges, l'INRA et AgroParisTech concluent le débat (5 à 10% du temps) en mettant en avant les points saillants qu'ils ont vu ressortir.

Pour aller plus loin

Articles scientifiques

Chiron, Francois, Chargé, Rémy, Julliard, Romain, Jiguet, Frédéric, Muratret, Audrey, "Pesticide doses, landscape structure and their relative effects on farmland birds", Agriculture, Ecosystems & Environment, vol. 185, 2014.

Ritzenthaler, Albert, « Les circuits de distribution des produits alimentaires », Les avis du CESE, n° 2016-03, mai 2016

Schneider, M. K. et al. Gains to species diversity in organically farmed fields are not propagated at the farm level. Nat. Commun. 5:4151 doi: 10.1038/ncomms5151 (2014).

Schlich Elmar., Fleissner Ulla, "Comparison of Regional Energy Turnover with Global Food", International Journal of Life Cycle Assessment, vol 8, Juillet 2003.

Sauphanor, B. et al. "Protection phytosanitaire et biodiversité en agriculture biologique. Le cas des vergers de pommiers.", Innovations agronomiques, 2009.

Sites internet et publications administratives

Institut d'Aménagement et d'Urbanisme (IAU IDF). Une métropole à ma table. L'Ile-de-France face aux défis alimentaires. Les Cahiers, n° 173, mars 2017.

Site de la FDSEA (nombreux chiffres et études) : http://www.fdsea-iledefrance.fr/

Articles de presse

Sur les paiments pour services environnementaux :

https://www.actu-environnement.com/ae/news/agriculteurs-francais-paiements-service s-environnementaux-33350.php4

Sur l'agri-bashing :

https://actu.fr/ile-de-france/avrainville_91041/ile-france-agriculteurs-denoncent-lagribashing_21530671.html